

Compte-rendu du conseil d'administration de BaPaV du lundi 19 juin 2023

Présent-e-s: Michel, Kiliann, Ludmilla, Thierry et Matthieu, Kiyann, Marie, en visio
Excusé-e-s : Eric, Edouard, Clément, Emmanuelle,
Animateur de la réunion: Thierry

A l'ordre du jour, les sujets non traités lors du CA du 05/06, à savoir :

- Désigner un membre du CA pour le recours gracieux sur les aménagements (L228)
- Entretiens annuels pour tous les salariés
- Réunion du CBB (Collectif Bicyclette Bretagne)
- Cotisations à des structures - si des référent.e.s identifié.e.s. Rue de l'avenir: manque d'un référent.
- Invitation aux ateliers co-rédaction de la charte d'engagements réciproques associations/BM
- HATVP
- Aménageables
- Travaux tram

Sujets:

- **Désigner un membre du CA pour le recours gracieux sur les aménagements (L228)**

Un premier courrier a été adressé à Y.Nedelec, concernant les travaux de la rue Auguste Kervern. La réponse de YN ne peut nous satisfaire : cette rue constituera un axe de passage lors des travaux des lignes Tram/BHNS par conséquent priorité est accordée au trafic motorisé sans aménagements spécifiques pour les vélos. Ceux-ci interviendraient dans un second temps. Une procédure de recours gracieux va être engagé.

Par ailleurs, d'autres zones de travaux pourraient également faire l'objet d'un recours gracieux : rue Joseph Le Borgne par exemple ainsi que les propositions d'aménagement comme l'absence de bandes cyclables dans certaines descentes le long du futur itinéraire tram.

Il est porté aux votes des présents la motion :

Le CA mandate son président et son trésorier pour porter des recours gracieux et au besoin des recours contentieux contre la ville et/ou la métropole de Brest concernant le respect de l'article L228-2 du Code de l'environnement sur les voies Auguste Kervern et Joseph Le Borgne, et sur le périmètre du projet Mon Réseau Grandit.

Le CA mandate à l'unanimité des présents, le président et le trésorier pour porter ces recours au nom de BaPaV. Dans l'immédiat, il convient de réfléchir à la rédaction du courrier du recours gracieux concernant la rue Auguste Kervern.

Ce CR sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion de CA le 03/07

- **Entretiens annuels pour tous les salariés**

Sont concernées par cet entretien, Emmanuelle et Laure. Leur entretien a eu lieu le 13/06 et 14/06, respectivement. Ils ont été conduits par Thierry. Les compte-rendus de ces entretiens sont actuellement à la relecture des salariées pour observations éventuelles et signature. Ils seront portés à la connaissance du CA après leur validation par les salariées.

Ce que l'on peut retenir de ce qui a été exprimé :

- une difficulté face à la charge de travail.

- Pas de temps faible dans l'activité : les périodes sont toutes très chargées. Il n'y a plus/pas de périodes creuses ou hautes, toutes sont hautes voire très hautes
- le passage plutôt rapide de 2 à 4 salariés, avec un changement de personnes pour un poste a apporté également une surcharge : intégrations et formations à assurer, plus de travail administratif avec un soutien défaillant de la part d'Espace Associatif (feuilles de paie erronées par exemple et donc à revérifier), activités de la fiche de chaque poste nouveau perçues comme floues,
- une visibilité en baisse sur les axes directeurs
- un stress certain exprimé par le financement : recherche du financement des actions avec crainte de l'échec, accepter des activités malgré un emploi du temps déjà chargé
- et pourtant, les salariées apparaissent comme étant toujours très impliquées dans leur travail
- les relations et l'ambiance au travail de l'équipe sont très appréciées
- à noter, une formation en comptabilité est demandée par Emmanuelle

Quelques demandes concernant des points spécifiques :

- frigo, aspirateur/ménage, sangles, remorque (délais?)
- bénéficiaire de tickets restaurants
- 6ème semaine de congés payés

Ce qu'il me semble souhaitable de faire/mettre en oeuvre rapidement au niveau du CA :

1. régler les points matériels : frigo, aspirateur/ménage, sangles, remorque (délais?)
2. définir le projet associatif
3. réfléchir à l'évolution des postes en CDD (en lien avec le point 2)
4. revisiter les fiches de poste après les conclusions des points 2 et 3
5. tickets restaurants
6. 6ème semaine de congés

Formation comptabilité : Kiliann se renseigne auprès de son employeur associatif pour obtenir des informations sur la formation (intitulé, durée, coût) suivie par la personne en charge de la compta. Kilian se renseigne aussi sur la répartition entre ce qui est fait en interne et ce qui est sous-traité, et comment ça a évolué avec l'augmentation de la taille de l'asso.

Une aide pour l'aspect comptabilité peut être envisagée (sous-traitance ? Coups de main ponctuels de bénévoles(s)), à évaluer en fonction du temps consacré par Emmanuelle à ce point. Hélène Tonard est OK pour coacher Emmanuelle et Matthieu.

Tickets Restaurants : informer les salariés sur les caractéristiques des TR (unanimité requise des salariés, pourcentage de prise en charge employeur/salarié, ...). Marie sollicite Hexopée sur ce point particulier

6ème semaine de congés : pas d'objections de principe mais cela doit s'appréhender d'abord en réfléchissant à la résolution de la charge de travail et en évaluant l'impact financier.

- **Réunion du CBB (Collectif Bicyclette Bretagne)**

Une réunion du CBB est organisée le 30/09 à Rennes. Kiliann est volontaire pour y assister. Un appel à bénévoles pour l'accompagner sera fait.

- **Cotisations à des structures - si des référent.e.s identifié.e.s**

Les structures FUB et HeuRe-cyclage ont leur référents (salariées, bénévoles,...) Rue de l'avenir n'en a pas. Relancer un appel à bénévoles pour ce faire.

- **Invitation aux ateliers co-rédaction de la charte d'engagements réciproques associations/BM**

Un appel sera fait à bénévoles pour trouver un-e volontaire. Si pas de retour, pas de participation.

- **HATVP (Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique)**

Il s'agit d'établir la déclaration de nos actions de lobbying auprès de représentants d'intérêts. Thierry voit avec Emmanuelle. Michel avoue oublier systématiquement d'informer Emmanuelle de ses interactions avec les élus.

Les 2 derniers points ne sont pas traités en l'absence de personnes pouvant expliciter leur intitulé.

- Aménageables
- Travaux tram

Pas inscrits à l'odj mais abordés en fin de CA :

- **Réactions à l'article de presse suite à cérémonie de clôture du challenge Tout à Vélo**

Pour l'instant, il n'y a pas eu de réaction officielle de F. Cuillandre, seuls des propos rapportés existent sur ce sujet. Ne pas s'alarmer outre mesure et attendons les contacts avec BM en réunion pour voir ce qu'il en sera, notamment pour la négociation de la nouvelle convention.

- **Ajouts au précédent CR**

Marie indique vouloir porter dans le CR du 05/06 la mention suivante : *Marie demande à Michel de se renseigner auprès des référents pour comprendre la situation avant de poser des suppositions erronées.*

Proposition de Kilian sur ce point : *"Le CA a discuté des tensions générées par les propos de Michel auprès des salariés et de certains adhérents. Il est demandé non seulement à ce dernier, mais à tous, de passer par les référents RH nominés pour discuter des problématiques liées aux salariés, et ce dans le but d'avoir une communication et un management plus efficace."*

Correction de Michel : *Le CA a discuté des tensions générées par des propos de Michel auprès des salariés et de certains adhérents. Il est demandé non seulement à ce dernier, mais à tous, de passer par les référents RH nominés pour discuter des problématiques liées aux salariés, et ce dans le but d'avoir une communication et un management plus efficace."*

Il faut décider de laquelle de ces 3 propositions devra seule figurer au CR.